

En route avec mon prochain pour plus d'humanité

armedusalut.ch/rapportannuel

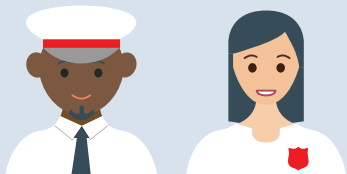
Rapport annuel et financier 2018 | Armée du Salut Suisse



Suisse



L'Armée du Salut dans le monde



1,79 Mio.
de membres



17 470
officiers actifs



112 203
employés

131
pays

où l'Armée du Salut est présente



175
nombre de
langues parlées



14 528
postes
(paroisses)



9 178
établissements
sociaux



2 761
établissements
de formation



254
hôpitaux et
polycliniques



5 587
dispositifs d'aide
en cas de
catastrophes



Image : Werner Tschan

Mot de bienvenue

« En route avec mon prochain, en route pour plus d'humanité », c'est l'essentiel des activités de l'Armée du Salut. Telle est nommée la stratégie qui sera au centre des efforts de l'Armée du Salut, littéralement. Pour que nos collaborateurs, nos bénévoles, mais aussi nos bénéficiaires soient au clair au sujet de ce qui compte pour nous jour après jour. Merci pour votre intérêt et votre engagement en faveur des personnes en détresse.

*Commissaire Massimo Paone
Chef de territoire*





armedusalut.ch/rapportannuel



En route – le rapport annuel en ligne de l'Armée du Salut

En 2018, élaborer la stratégie « En route avec mon prochain, en route pour plus d'humanité » a été primordial pour la direction de l'Armée du Salut. Dans la version en ligne du Rapport annuel, apprenez comment l'Armée du Salut met en oeuvre ce plan au quotidien.

NOTRE VISION

En route avec mon prochain – appelés par Jésus-Christ

L'Armée du Salut croit et agit en mettant Jésus-Christ au centre.

Grâce à elle, hommes et femmes expérimentent l'amour de Dieu en vivant et partageant des rencontres empreintes de dignité et d'appartenance vécue.

L'Armée du Salut est un membre à part entière de l'Église chrétienne universelle et un partenaire pertinent dans la société et la politique.

NOTRE MISSION

En route pour plus d'humanité – pour plus de justice, d'espérance et d'amour

Nourris par la prière, nous nous engageons avec conviction, en paroles et en actes, pour que l'amour de Dieu rejoigne chaque personne.

Nous transmettons l'espérance et trouvons des solutions en travaillant avec les personnes en détresse.

Ainsi, nous encourageons une vie digne, autonome et remplie de sens.



Organes de gestion



DIRECTION

Lieutenant-colonelle Marianne Meyner (Responsable) | depuis le 1.6.2017
Secrétaire en chef, CEO

Commissaire Jane Paone | depuis le 1.9.2014
Présidente territoriale société & famille
Cheffe du Département S & F

Daniel Röthlisberger | depuis le 1.2.2011
Chef du Département de l'œuvre sociale

Sergent Philipp Steiner | depuis le 1.8.2014
Chef du Département marketing & communication

Major Jacques Donzé | depuis le 1.10.2013
Chef du Département de l'évangélisation

Sergent Andreas Stettler | depuis le 1.5.2010
Chef du Département gestion & finances

Major Daniel Imboden | depuis le 1.9.2017
Chef du Département du personnel

Image: L. Geissler

CONSEIL DE FONDATION

Commissaire Massimo Paone (Président) | depuis le 1.9.2014 | Chef de territoire

Commissaire Johnny Kleman | depuis le 1.1.2018 | Secr. international pour la Zone Europe, QGI

Markus Christen | jusqu'au 30.6.2018 | Responsable finances / controlling Lindenhofgruppe

Peter Dubach | depuis le 7.9.2012 | Gérant Home Instead Bodensee

Matthias Fuhrer | depuis le 20.3.2015 | Gérant Senevita Lindenbaum

Thierry Pittet | depuis le 1.9.2015 | Propriétaire T. Pittet – techniques et ingénierie bâtiments

Major Mariette Streiff | depuis le 7.9.2012 | Secrétaire société & famille, Division Romande

Major Markus Walzer | depuis le 17.6.2011 | Responsable du Poste de Berne

Christine Baleydiér | depuis le 9.6.2017 | Responsable région Genève, Fondation Compétences

Bénévoles

Richard Widmer | depuis le 1.7.2018 | propriétaire Widmer conseils en gestion d'entreprise

COMMISSION DE PLACEMENT

Sergent Andreas Stettler (Responsable) | Économiste d'entreprise ESCEA

Lieutenant-colonelle Marianne Meyner | Secrétaire en chef

Mario Rusca | Économiste d'entreprise ESCEA

Karin Haldimann | Économiste d'entreprise HES, experte-comptable dipl.

Bernhard Christen | MAS Corporate Finance

Philippe Jacober | CFA, lic. rer. publ. HSG (conseiller Complementa)

CONSEIL D'AUDIT

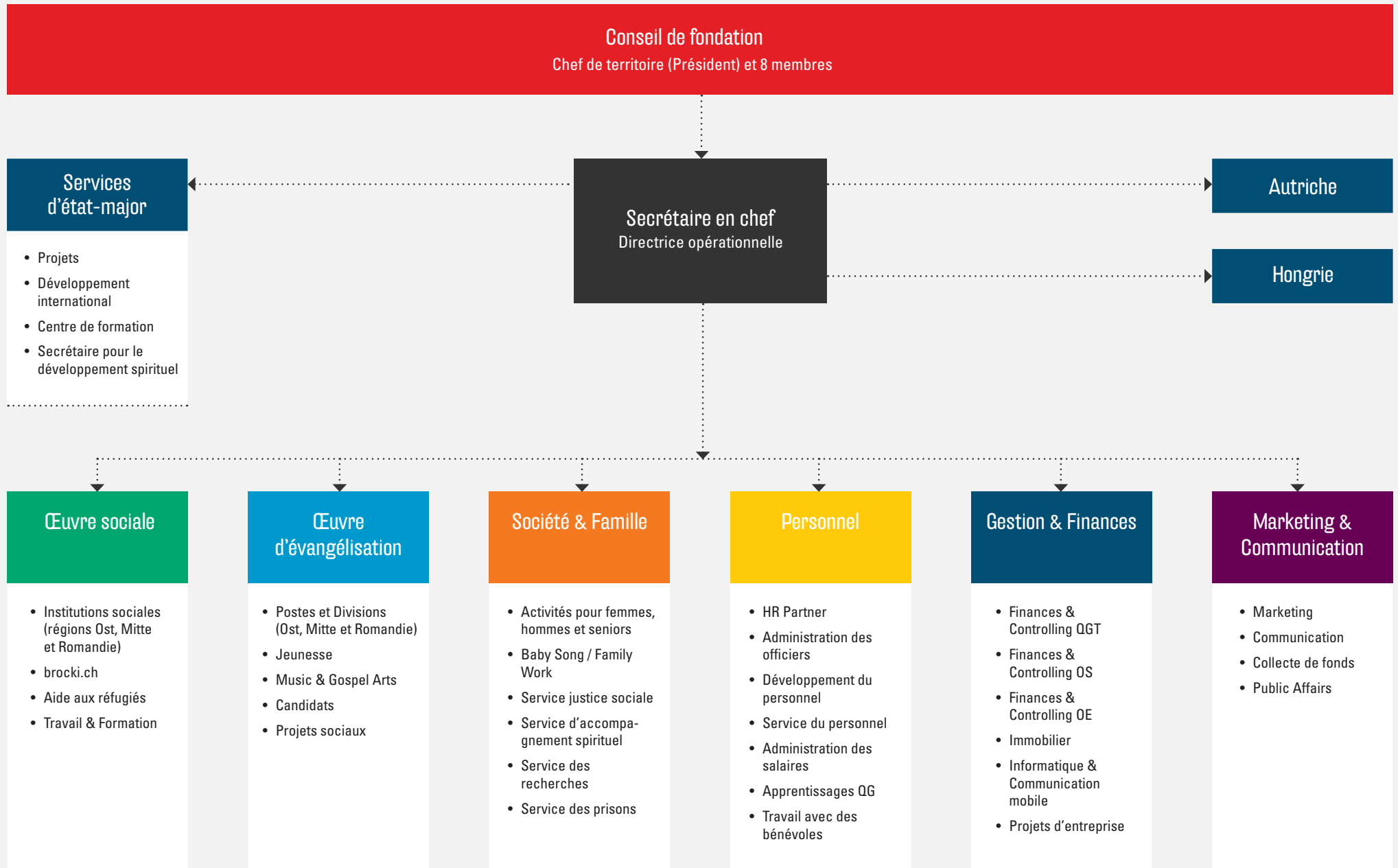
Richard Widmer (Responsable) | depuis le 1.7.2018 | lic. rer. pol.

Markus Christen (Responsable) | jusqu'au 30.6.2018 | Expert-comptable dipl.

David Schmid | depuis le 12.9.2014 | Économiste dipl. ES

Johannes Fark | depuis le 14.3.2019 | lic. jur. HSG, Expert-comptable dipl.

Organigramme



L'Armée du Salut en Suisse



3 688 membres

134 officiers actifs

1 931 employés



Travail bénévole
48 682 jours

Bénévolat

Sans le travail de nombreux volontaires, l'Œuvre ne pourrait être accomplie.

Chiffres au 31 décembre 2018



55
postes
(paroisses)



125 673
visiteurs
de cultes



129 950
repas
distribués



23 084
visites
pastorales

30

offres sociales



bureaux sociaux
services des visites
logements accompagnés
centres de quartier
repas communautaires
foyers de passage
maisons de vacances et de camps
structures de jour
groupes de jeu
Brockino

Soiété & famille

Service des prisons

**Accompagnement des
proches de détenus**

Rahab

Travail dans les milieux
de la prostitution

Service des recherches

Babysong



16 155
enfants
participants

TRAVAIL SOCIO-PASTORAL

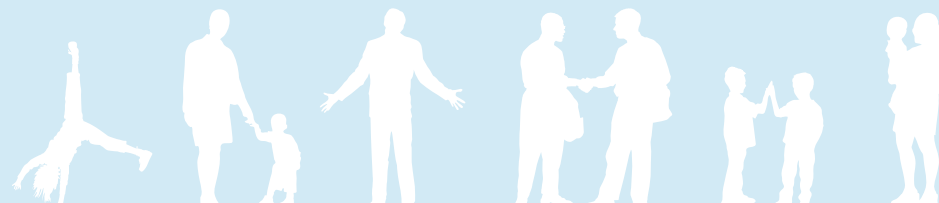


Table des matières

Rapport financier 2018

consolidé selon Swiss GAAP RPC

TABLE DES MATIÈRES

Bilan consolidé	8
Compte d'exploitation consolidé	8
Tableau de flux de trésorerie consolidé	9
Tableau sur la variation du capital consolidé	10
Annexe aux comptes annuels	11
1. Principes appliqués en matière d'établissement des comptes	11
2. Explications relatives au bilan	14
3. Explications relatives au compte d'exploitation	16
4. Autres informations	18
Rapport de l'organe de révision	19



5

foyers pour hommes et femmes

6

foyers pour enfants et crèches

4

établissements médico-sociaux

3

structures de logement accompagné

5

foyers de passage

4

ateliers pour personnes handicapées

8

foyers pour personnes handicapées

4

nombre de sites travailPLUS (insertion professionnelle)



19

brocantes



BROCANTES



9

centres d'accueil temporaire



5

coordinations intercommunales pour l'accueil de demandeurs d'asile

AIDE AUX RÉFUGIÉS

ŒUVRE SOCIALE



Chiffres au 31 décembre 2018

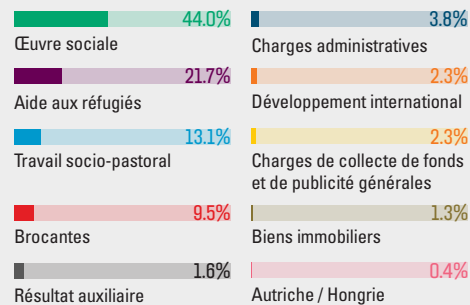
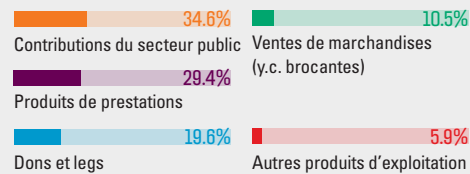
BILAN CONSOLIDÉ

au 31 décembre

	Remarque	2018 KCHF	2017 KCHF
ACTIF			
Liquidités		45'079	47'153
Créances résultant de livraisons et de prestations		8'345	6'358
Autres créances à court terme	2.1	4'631	7'725
Stocks		638	887
Comptes de régularisation actifs	2.2	8'649	10'497
Actif circulant		67'342	72'620
Immobilisations financières	2.3	234'645	250'695
Valeurs incorporelles	2.4	1'008	739
Actif immobilisé		504'614	508'407
TOTAL ACTIF		571'956	581'027
PASSIF			
Dettes résultant de livraisons et de prestations	2.5	6'531	5'350
Autres dettes à court terme	2.6	14'042	19'086
Provisions à court terme	2.7	535	770
Comptes de régularisation passifs	2.8	6'651	10'218
Engagements à court terme		27'759	35'424
Dettes financières à long terme	2.9	8'850	8'850
Contributions des pouvoirs publics - Immobilier	2.10	14'457	15'607
Provisions à long terme	2.7	2'141	1'981
Engagements à long terme		25'448	26'438
Capital des fonds		146'350	156'935
Capital de base / capital de fondation		316	316
Capital lié		329'339	319'432
Capital libre		42'744	42'482
Résultat de l'exercice		0	0
Capital de l'organisation		372'399	362'230
TOTAL PASSIF		571'956	581'027

COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉdu 1^{er} janvier au 31 décembre

	Remarque	2018 KCHF	2017 KCHF
Dons	3.1	30'220	33'935
Héritages/legs	3.2	12'410	15'002
Donations reçues		42'630	48'937
Contributions du secteur public	3.3	75'398	76'058
Produits de prestations de service	3.4	63'828	70'438
Ventes de marchandises	3.5	22'768	22'359
Autres produits d'exploitation	3.6	12'916	9'668
Produits des livraisons et prestations		99'512	102'465
Produits d'exploitation		217'540	227'460
Contributions et donations versées	3.7	-33'393	-32'288
Charges de personnel	3.7	-123'770	-127'654
Autres charges d'exploitation	3.7	-44'012	-46'714
Amortissements	3.7	-12'906	-11'112
Charges d'exploitation	3.7	-214'081	-217'768
Résultat d'exploitation		3'459	9'692
Résultat financier	3.8	-5'251	7'518
Résultat avant variation du capital des fonds		-1'792	17'210
Variation du capital des fonds	3.9	11'961	7'864
Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)		10'169	25'074
Variation du capital lié	3.10	-9'907	-22'809
Variation du capital libre	3.11	-262	-2'265
		0	0



Remarques concernant les graphiques

Produits d'exploitation : produits d'exploitation selon le genre de produits

Charges d'exploitation : charges d'exploitation selon les activités

Résultat auxiliaire : résultat provenant du résultat financier, des mouvements de capitaux et de fonds. La présentation des valeurs brutes se trouve dans les notes 3.8 à 3.11 de l'annexe.

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	2018 KCHF	2017 KCHF
-/+ Résultat avant variation du capital des fonds	-1'792	17'210
+ Amortissements	12'906	11'112
+/- Augmentation/diminution des provisions	-75	745
- Dissolution des contributions des pouvoirs publics à des investissements	-1'292	-1'252
+ Charges d'intérêt des fonds	1'376	766
+/- Autres charges/produits sans incidence sur les fonds	-2'103	-1'271
-/+ Bénéfice net/perte nette sur les ventes d'immobilisations	-884	-275
-/+ Bénéfice net/perte nette sur les immobilisations financières et les titres	5'745	-5'668
-/+ Augmentation/diminution des créances	1'107	5'751
-/+ Augmentation/diminution des stocks	249	149
-/+ Augmentation/diminution des comptes de régularisation actifs	1'848	-371
+/- Augmentation/diminution des dettes à court terme	-3'863	-5'064
+/- Augmentation/diminution des comptes de régularisation passifs	-3'567	3'065
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation	9'655	24'897
- Investissements dans des immobilisations corporelles	-23'576	-20'449
+ Désinvestissements d'immobilisations corporelles	2'120	654
- Investissements dans des immobilisations financières	-42'538	-59'434
+ Désinvestissements d'immobilisations financières	52'843	50'980
- Investissements dans des immobilisations incorporelles	-720	-855
+ Désinvestissements d'immobilisations incorporelles	0	0
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	-11'871	-29'104
+ Contribution des pouvoirs publics à des investissements	142	524
Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement	142	524
Variation des liquidités	-2'074	-3'683
Etat des liquidités au 1.1	47'153	50'836
Etat des liquidités au 31.12	45'079	47'153
Justification variation des liquidités	-2'074	-3'683

Remarques concernant le tableau de flux de trésorerie consolidé

Le tableau de flux de trésorerie retrace l'évolution des liquidités, en distinguant les facteurs activité d'exploitation, d'investissement et de financement. Le tableau de flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte. Les investissements et désinvestissements en immobilisations financières ont été présentés à leur valeur brute. Le résultat sans influence monétaire des immobilisations financières a été ajusté dans les flux financiers provenant de l'activité d'exploitation.

TABLEAU SUR LA VARIATION DU CAPITAL CONSOLIDÉ

2018

Année 2018	Etat 1.1.	Augmen- tation	Diminu- tion	Transfert	Variation avant intérêts	Intérêts	Etat 31.12.
	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF
Fonds Œuvre sociale	63'016	8'585	-12'016	-320	-3'751	524	59'789
Fonds Travail socio-pastoral	52'680	3'732	-14'189	-114	-10'571	480	42'589
Fonds développement international	5'898	2'982	-3'246	0	-264	59	5'693
Fonds Brocantes	3'355	2'292	-1'225	0	1'067	30	4'452
Fonds projets – général	8'578	0	-582	100	-482	85	8'181
Fonds projets – régions	17'022	4'326	-2'363	334	2'297	157	19'476
Autres fonds	6'386	224	-481	0	-257	41	6'170
TOTAL CAPITAL DES FONDS	a 156'935	22'141	-34'102	0	-11'961	1'376	146'350
Capital de base / capital de fondation	316	0	0	0	0	0	316
Capital lié activités	b 67'477	7'078	-6'725	0	353	0	67'830
Capital de dotation – Immobilier	c 168'017	15'368	-7'259	4'595	12'704	0	180'721
Projets immobiliers	d 46'194	5'999	-83	-3'140	2'776	0	48'970
Réserve de fluctuation de valeur	e 12'784	0	-4'905	715	-4'190	0	8'594
Risques d'assurance	f 2'657	59	-733	0	-674	0	1'983
Projets généraux	g 22'303	5'229	-4'121	-2'170	-1'062	0	21'241
Total capital lié	319'432	33'733	-23'826	0	9'907	0	329'339
Capital libre	h 42'482	262	0	0	262	0	42'744
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	362'230	33'995	-23'826	0	10'169	0	372'399

TABLEAU SUR LA VARIATION DU CAPITAL CONSOLIDÉ

2017

Année 2017	Etat 1.1.	Augmen- tation	Diminu- tion	Transfert	Variation avant intérêts	Intérêts	Etat 31.12.
	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF
Fonds Œuvre sociale	60'750	7'768	-10'083	4'285	1'970	296	63'016
Fonds Travail socio-pastoral	57'697	5'841	-12'032	863	-5'328	311	52'680
Fonds développement international	7'212	4'163	-5'477	0	-1'314	0	5'898
Fonds Brocantes	1'444	2'820	-914	0	1'906	5	3'355
Fonds projets – général	6'479	0	-517	2'571	2'054	45	8'578
Fonds projets – régions	24'188	1'893	-1'479	-7'669	-7'255	89	17'022
Autres fonds	6'263	680	-527	-50	103	20	6'386
TOTAL CAPITAL DES FONDS	a 164'033	23'165	-31'029	0	-7'864	766	156'935
Capital de base / capital de fondation	316	0	0	0	0	0	316
Capital lié activités	b 72'607	3'015	-8'145	0	-5'130	0	67'477
Capital de dotation – Immobilier	c 157'589	15'161	-5'229	496	10'428	0	168'017
Projets immobiliers	d 35'541	6'871	-188	3'970	10'653	0	46'194
Réserve de fluctuation de valeur	e 15'448	0	0	-2'664	-2'664	0	12'784
Risques d'assurance	f 2'636	131	-110	0	21	0	2'657
Projets généraux	g 12'802	13'540	-2'237	-1'802	9'501	0	22'303
Total capital lié	296'623	38'718	-15'909	0	22'809	0	319'432
Capital libre	h 40'217	2'265	0	0	2'265	0	42'482
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	337'156	40'983	-15'909	0	25'074	0	362'230

Remarques concernant le tableau sur la variation du capital

- a) Le capital des fonds est rémunéré conformément au taux de renchérissement prévu par l'Office fédéral de la statistique au 30 novembre. Celui-ci se montait à + 1% pour l'exercice sous revue (exercice précédent +0,5%). Les charges d'intérêt sont débitées du revenu financier net.
En ce qui concerne les transferts de fonds, il s'agit principalement d'un transfert du fonds Œuvre sociale à un projet régional de l'Œuvre sociale ainsi que d'un transfert du Fonds Travail socio-pastoral à un projet socio-pastoral.
- b) Le capital lié activités contient principalement les fonds générés par les institutions, les postes et l'aide aux réfugiés. Ce capital est affecté exclusivement à leurs activités.
- c) La rubrique capital de dotation immobilier est un type particulier de capital lié. Il s'agit de dons et héritages octroyés pour financer des projets immobiliers. Le capital de dotation immobilier est dissout sur toute la durée d'utilisation du bien immobilier avec effet sur le résultat.
- d) Le capital affecté aux projets immobiliers est consacré aux investissements et aux frais d'entretien courant (entretien et réparations) de biens immobiliers.
- e) La réserve de fluctuation de valeur sert à amortir les risques de fluctuation de la valeur du portefeuille des titres. Le transfert permet un ajustement sur les objectifs visés pour la réserve de fluctuation. La diminution se base sur la perte des immobilisations financières.
- f) Le capital lié risques d'assurance est un fonds affecté à la couverture des risques d'assurances internes.
- g) Le capital lié projets généraux est principalement alimenté par des héritages sans affectation.
- h) Le capital libre constitue, avec le capital de fondation, les fonds propres de l'Armée du Salut Suisse au sens strict du terme.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2018

1. PRINCIPES APPLIQUÉS EN MATIÈRE D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

1.1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Les comptes consolidés de l'Armée du Salut Suisse se fondent sur les comptes annuels au 31 décembre 2018 des sociétés du groupe, qui sont établis selon des directives uniformes. La comptabilité de l'Armée du Salut Suisse est tenue conformément aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Organisation à but non lucratif au sens des Swiss GAAP RPC, l'Armée du Salut Suisse est soumise en particulier à la norme Swiss GAAP RPC 21, remaniée en 2014 et entrée en vigueur au 1er janvier 2016. Les comptes d'exploitation sont présentés d'après la méthode de l'affectation des charges par nature. Les comptes consolidés se fondent sur des valeurs économiques et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat (true and fair view).

1.2. ACTIVITÉS DE L'ARMÉE DU SALUT

L'Armée du Salut est un mouvement international luttant contre la misère et les inégalités dans le monde. La foi chrétienne constitue le fondement et la motivation de son action. Elle accompagne des personnes de tous âges qui sont dans le besoin ou qui aspirent à la guérison complète, indépendamment de leur origine sociale ou culturelle.

LES ACTIVITÉS DE L'ARMÉE DU SALUT SUISSE COMPRENNENT LES TÂCHES SUIVANTES:

TRAVAIL SOCIO-PASTORAL

- 3 divisions (directions régionales, suivis de projets)
- 55 postes (paroisses locales disposant d'un mandat socio-diaconal)
- 30 projets sociaux (bureaux sociaux, services des visites, logements accompagnés, centres de quartier, repas communautaires, structures d'accueil de nuit, maisons de camps et de vacances, structures journalières, garderies, Brockino)
- 2 foyers de passages
- Travail parmi les enfants et les jeunes
- Centre de formation
- Société & famille
- Service des prisons + Accompagnement des proches de détenus
- Rahab (travail dans les milieux de la prostitution)
- Service des recherches

ŒUVRE SOCIALE

- 3 régions (directions régionales, suivis de projets)
- 8 foyers pour personnes handicapées, 4 ateliers pour personnes handicapées, 5 foyers pour hommes ou femmes, 5 foyers de passage, 4 établissements médico-sociaux, 2 crèches, 3 foyers pour enfants, 1 foyer pour enfants et jeunes handicapés, 1 foyer pour jeunes femmes, 1 maison d'hôtes

- Structure de «Logements accompagnés» sur 3 sites
- TravailPlus (insertion professionnelle sur 4 sites)
- Aide et soins psychiatriques à domicile

AIDE AUX RÉFUGIÉS

- 9 centres d'accueil temporaire
- 1 service pour l'hébergement de réfugiés reconnus
- 1 service pour le coaching d'intégration
- 1 bureau spécialisé pour l'emploi à bas seuil
- Lernpunkt (Cours de langue sur 4 sites)
- 5 coordinations intercommunales pour l'accueil de demandeurs d'asile
- 1 exploitation dans le domaine de la menuiserie, de la conciergerie et de l'équipement immobilier
- 1 intégration par le travail dans le domaine de l'asile

BROCANTES

- 19 brocantes

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Cette activité comprend le suivi des projets et la contribution financière de l'Armée du Salut Suisse dans les pays du Sud. Avec différents partenaires, celle-ci soutient des projets d'aide au développement, surtout dans les domaines de la santé, de l'aide sociale, de l'amélioration des revenus et de la formation. Le secteur Développement international publie son propre rapport annuel circonstancié.

AUTRICHE ET HONGRIE

2 directions régionales et suivis de projets, 7 institutions pour femmes et hommes, 12 offres sociales (logements accompagnés, soupe populaire, lieux de séjours pour personnes sans abri, garderies) et 7 postes (paroisses locales disposant d'un mandat socio-diaconal). Le Quartier Général international de l'Armée du Salut à Londres a confié à l'Armée du Salut Suisse le suivi du travail de l'Armée du Salut en Autriche et en Hongrie. Les charges pour les projets figurant aux comptes correspondent à la contribution aux projets versée par la Suisse.

BIENS IMMOBILIERS

Les immeubles de l'Armée du Salut Suisse sont affectés pour l'essentiel à des buts d'exploitation. Les charges d'immeubles sont comptabilisées comme charges des projets au prorata de l'utilisation que ceux-ci en font. Les locaux loués à des tiers, dans les immeubles à affectation mixte, sont mentionnés dans l'activité Biens immobiliers.

1.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

La consolidation du capital se fait selon la méthode anglo-saxonne, dans le but de présenter le capital d'organisation comme si le groupe était une seule et même entreprise. Les entreprises de l'Armée du Salut rentrant dans le périmètre de consolidation n'ont pas de plus-value ou de moins-value lors de la première consolidation.

Dirigées de façon uniforme par l'organe suprême de l'Armée du Salut en Suisse, les institutions de l'Armée du Salut sont incluses dans le périmètre de consolidation dès le jour de l'acquisition ou de la constitution. À cette date, les actifs et les passifs sont évalués selon des principes appliqués à l'ensemble du groupe.

LA CONSOLIDATION S'EFFECTUE SELON LA MÉTHODE SUIVANTE:

Les entités juridiques dans lesquelles l'Armée du Salut détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote et/ou dont elle assure la direction et détient le contrôle sont entièrement consolidées. Les actifs et les passifs, les produits et les charges sont ainsi consolidés à 100% dans les comptes annuels. Les créances, dettes, produits et charges internes sont compensés.

1.4. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Société	Siège	Capital (KCHF)		Participations
		2018	2017	
Fondation Armée du Salut Suisse	Bern	316	316	
FONDATION MARGUERITE ATLAS	Genève	2'800	2'800	a)
Fondation Prébarreau Carnal	Bôle	2'453	2'453	a)
Fondation Résidence Amitié	Genève	327	327	a)

a) Ces fondations sont sous l'influence prépondérante (via le Conseil de fondation) de la Direction de l'Armée du Salut Suisse et sont entièrement consolidées.

1.5. PRINCIPES ESSENTIELS D'ÉTABLISSEMENT DU BILAN ET D'ÉVALUATION

La présentation des comptes consolidés se fonde en principe sur les coûts d'acquisition ou de fabrication ou, si celle-ci est inférieure, sur la valeur vénale (principe de la valeur minimale). Le principe de l'estimation individuelle des actifs et des passifs s'applique.

Les principes essentiels d'établissement du bilan et d'évaluation sont expliqués ci-dessous.

1.5.1. LIQUIDITÉS

Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale et comprennent l'avoir en caisse, l'avoir en banque et les placements financiers à court terme dont la durée restante est de 90 jours au plus.

1.5.2. CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS, AUTRES CRÉANCES À COURT TERME ET COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS

Les créances résultant de livraisons et de prestations, les autres créances à court terme et les comptes de régularisation actifs découlant de l'activité ordinaire ayant une durée résiduelle d'un an au plus sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les risques de défaillance sont pris en compte par des correctifs de valeur individuels et forfaitaires. Des correctifs de valeur forfaitaires sont constitués pour les postes dont la valeur n'a pas déjà été

corrigée. Ils se fondent sur l'hypothèse selon laquelle le risque de défaillance augmente avec le retard de paiement de la créance.

1.5.3. STOCKS

Les marchandises et autres stocks sont évalués au prix de revient ou au prix de marché net, si celui-ci est inférieur. Les escomptes sont traités comme des réductions de la valeur d'achat.

1.5.4. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières contiennent les titres détenus aux fins de placement à long terme, les prêts à long terme et les réserves de cotisations d'employeur. Les titres sont évalués à leur valeur de marché actuelle. Les prêts à long terme sont évalués à leur valeur nominale. Les risques de défaillance sont pris en compte par des correctifs de valeur individuels et forfaitaires. Les réserves de cotisations d'employeur sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

RÉSERVE DE FLUCTUATION DE VALEUR

La réserve de fluctuation de valeur vise à compenser les effets d'une période négative prolongée sur les marchés financiers et de garantir que l'Armée du Salut Suisse ne rencontre pas de difficultés financières en raison de la stratégie de placement choisie. Cette stratégie est établie par le Conseil de fondation. La valeur cible de la réserve de fluctuation nécessaire est calculée annuellement selon un modèle statistique basé sur une méthode d'analyse des risques. La stratégie actuelle de placement établit une valeur cible correspondant à 4,8% des titres et liquidités (exercice précédent 3,5%).

1.5.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif à leurs coûts d'acquisition, après déduction des amortissements nécessaires. L'amortissement se fait de façon linéaire sur la durée d'utilisation définie. Les immeubles donnés à l'Armée du Salut sont portés au bilan à leur valeur vénale au moment de l'inscription au registre foncier, estimée avec prudence, puis amortis de façon ordinaire à compter de cette date. Les intérêts débiteurs dus sur la construction d'immobilisations corporelles sont comptabilisés comme charges dans l'exercice où ils sont exigibles. Les contributions aux investissements reçues des pouvoirs publics ne sont pas imputées aux actifs immobilisés, mais comptabilisées comme dettes à long terme (contributions des pouvoirs publics – Immobilier) et dissoutes sur la durée d'utilisation des biens immobiliers. La durée estimée d'utilisation des immobilisations est la suivante:

Biens	Durée d'utilisation prévue
Terrains	Amortissement uniquement en cas de dépréciation
Bâtiments & immeubles de rendement	
Immeubles d'habitation	50 ans
Locaux communautaires (postes)	50 ans
Foyers d'habitation, maisons d'hôtes, brocantes	40 ans
Immobilisations en construction	Amortissement uniquement en cas de dépréciation
Autres immobilisations	
Équipements fixes	8 ans
Meubles	8 ans
Véhicules utilitaires	8 ans
Véhicules de tourisme	5 ans
Systèmes de communication	4 ans
Valeurs incorporelles	4 ans

1.5.6. VALEURS INCORPORELLES

Ce poste comprend pour l'essentiel des logiciels informatiques. Les valeurs incorporelles sont inscrites à l'actif lorsqu'elles sont clairement identifiables, que les coûts peuvent être déterminés de manière fiable et qu'elles procurent un avantage mesurable sur plusieurs années à l'entreprise. Les valeurs incorporelles sont évaluées à leurs coûts d'acquisition, après déduction des amortissements et correctifs de valeur nécessaires. La durée d'utilisation des logiciels informatiques est de 4 ans.

1.5.7. DÉPRÉCIATIONS (IMPAIRMENT)

La valeur intrinsèque des actifs à long terme est évaluée à chaque date de clôture du bilan. S'il existe des indices de dépréciation, un calcul de la valeur réalisable est effectué (impairment test). Si la valeur comptable de l'actif dépasse la valeur réalisable, on effectue une adaptation avec effet sur le résultat par le biais d'amortissements extraordinaires.

1.5.8. DETTES À COURT ET LONG TERMES

Les dettes résultant de livraisons et de prestations, les autres dettes à court terme, les comptes de régularisation passifs, les dettes financières à long terme et les contributions des pouvoirs publics Immobilier sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les contributions de la Confédération, des cantons et des communes à des investissements pour des projets immobiliers sont dissoutes sur la durée convenue de leur affectation. À défaut, les contributions sont dissoutes conformément à la durée d'amortissement ou d'utilisation.

1.5.9. PROVISIONS

Les provisions sont inscrites quand il existe une probable obligation motivée par un événement passé, dont la hauteur et/ou l'échéance est incertaine, mais peut être estimée. L'évaluation des provisions est basée sur l'estimation de la sortie de trésorerie nécessaire au règlement de l'obligation.

1.5.10. CAPITAL DES FONDS

Les fonds affectés découlent soit de la volonté explicite du donateur, soit des circonstances de la donation qui impliquent une affectation par le donateur.

1.5.11. CAPITAL DE L'ORGANISATION

Le capital de l'organisation englobe les fonds utilisables dans le cadre de l'objet de la fondation. Les capitaux auxquels l'Armée du Salut Suisse impose elle-même une affectation sont comptabilisés comme capital lié dans le capital de l'organisation.

1.5.12. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PRÉVOYANCE DU PERSONNEL

Les employés et anciens employés perçoivent différentes prestations de prévoyance du personnel ou rentes de vieillesse, conformes aux dispositions légales. L'Armée du Salut Suisse est affiliée à la Fondation de prévoyance Armée du Salut Suisse et ne supporte pas elle-même de risques. Cette institution de prévoyance est financée par des cotisations de l'employeur et des employés. Les répercussions économiques de l'institution de prévoyance sur l'Armée du Salut Suisse sont estimées chaque année. Un avantage économique est inscrit à l'actif lorsqu'il est autorisé et envisagé d'utiliser l'excédent de couverture de l'institution de prévoyance pour les futures charges de prévoyance de l'Armée du Salut Suisse. Un engagement découlant des institutions de prévoyance est inscrit au passif lorsque les conditions de constitution d'une provision sont remplies. Les réserves de cotisation de l'employeur sont enregistrées à l'actif («Immobilisations financières»). Les modifications de l'avantage ou de l'engagement économique sont comptabilisées avec effet sur le résultat dans les charges du personnel, au même titre que les cotisations de la période.

1.5.13. DEVICES ÉTRANGÈRES

La conversion de positions en devises étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les actifs et les dettes sont calculés au cours du jour de la clôture du bilan. Les transactions en devises étrangères sont calculées au cours du jour de la transaction. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion des devises étrangères sont inclus dans le résultat financier.

1.5.14. COMPTE D'EXPLOITATION

Le compte d'exploitation consolidé est structuré selon la méthode de l'affectation des charges par nature. Les charges et produits sont séparés selon le principe du produit brut.

1.5.15. LES SOURCES DE REVENUS ET LEUR COMPTABILISATION DONATIONS REÇUES

Le produit des dons et héritages est comptabilisé à la date d'entrée du paiement. La comptabilisation du produit des biens immobiliers hérités ou donnés s'effectue à la date d'inscription au registre foncier à une valeur de marché estimée avec prudence.

Les héritages et legs affectés ainsi que leurs produits sont versés aux fonds affectés respectifs de l'Armée du Salut Suisse. Les héritages servant aux objectifs généraux de l'Armée du Salut ont été affectés au capital de l'organisation (Capital lié Projets généraux).

Les contributions du secteur public et les produits nets des livraisons et prestations (revenus des prestations de service, ventes de marchandises et autres produits d'exploitation) sont enregistrés dans la période au cours de laquelle la prestation est fournie, quand le montant des recettes et des coûts peut être déterminé de manière fiable et qu'il est vraisemblable que l'Armée du Salut en retire un avantage économique. Les produits des prestations de service s'entendent après déduction des notes de crédit, des déductions sur le chiffre d'affaires et des impôts sur le chiffre d'affaires.

2. EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN AU 31.12. (EN KCHF)

2.1. AUTRES CRÉANCES À COURT TERME

	2018	2017
Autres créances à court terme envers des tiers	897	1'869
Autres créances à court terme envers la Confédération, les cantons et les communes	3'720	5'845
Autres créances à court terme envers des parties liées	14	11
Total autres créances à court terme	4'631	7'725

2.2. COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS

	2018	2017
Créances résultant de frais de chauffage et d'exploitation – Immobilier	1'233	1'333
Autres comptes de régularisation actifs	7'416	9'164
Total comptes de régularisation actifs	8'649	10'497

2.3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

2.3.1. TITRES

	2018	2017
Créances marché monétaire	85'799	94'284
Obligations en CHF	47'202	56'350
Obligations en devises étrangères	4'576	2'078
Obligations convertibles	20	49
Actions Suisse	35'096	32'376
Actions Étranger	3'494	679
Fonds immobilier	16'226	23'064
Microcrédits	19'866	19'669
Total titres	212'279	228'549

Les titres englobent des placements affectés pour un montant de 5'507 KCHF (exercice précédent 5'861 KCHF).

Leur cession et l'utilisation des produits sont définies.

La diminution des titres est attribuable aux activités de construction et aux pertes financières.

2.3.2. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	2018	2017
Prêts et hypothèques actives envers des tiers	554	874
Prêts et hypothèques actives envers des parties liées	861	321
Actifs provenant de la réserve des cotisations d'employeur	20'951	20'951
Total autres immobilisations financières	22'366	22'146
Total immobilisations financières	234'645	250'695

2.4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET VALEURS INCORPORELLES

Année 2018	Ter-rains	Bâti-ments	Immeubles de place-ment	Acomptes et immobilisations en construction	Total immobilisations corporelles immeubles	Autres immo-bilisations corporelles	Total immobi-lisations corporelles	Valeurs incorporelles
Coûts d'acquisition ou valeurs brutes actuelles								
01.01.2018	21'728	386'506	9'650	41'429	459'313	27'339	486'652	1'680
Entrées	1'198	2'507	-	18'326	22'031	3'648	25'679	720
Sorties	-31	-3'613	-	-162	-3'806	-3'527	-7'333	-146
Reclassifications	-1'860	4'203	10'427	-12'770	-	-	-	-
31.12.2018	21'035	389'603	20'077	46'823	477'538	27'460	504'998	2'254
Corrections de valeur cumulées								
01.01.2018	-	-210'640	-302	-	-210'942	-18'737	-229'679	-941
Amortissements planifiés	-	-9'111	-322	-	-9'433	-3'022	-12'455	-451
Sorties	-	3'359	-	-	3'359	2'738	6'097	146
Reclassifications	-	1'671	-1'671	-	-	-	-	-
31.12.2018	-	-214'721	-2'295	-	-217'016	-19'021	-236'037	-1'246
Valeurs comptables nettes								
01.01.2018	21'728	175'866	9'348	41'429	248'371	8'602	256'973	739
31.12.2018	21'035	174'882	17'782	46'823	260'522	8'439	268'961	1'008

Année 2017	Ter-rains	Bâti-ments	Immeubles de place-ment	Acomptes et immobilisations en construction	Total immobilisations corporelles immeubles	Autres immo-bilisations corporelles	Total immobi-lisations corporelles	Valeurs incorporelles
Coûts d'acquisition ou valeurs brutes actuelles								
01.01.2017	18'841	382'190	9'650	31'383	442'064	27'889	469'953	893
Entrées	639	1'686	-	15'322	17'647	3'763	21'410	855
Sorties	-2	-281	-	-115	-398	-4'313	-4'711	-68
Reclassifications	2'250	2'911	-	-5'161	-	-	-	-
31.12.2017	21'728	386'506	9'650	41'429	459'313	27'339	486'652	1'680
Corrections de valeur cumulées								
01.01.2017	-	-202'889	-151	-	-203'040	-20'163	-223'204	-705
Amortissements planifiés	-	-7'941	-151	-	-8'092	-2'716	-10'808	-304
Sorties	-	190	-	-	190	4'142	4'332	68
Reclassifications	-	-	-	-	-	-	-	-
31.12.2017	-	-210'640	-302	-	-210'942	-18'737	-229'679	-941
Valeurs comptables nettes								
01.01.2017	18'841	179'301	9'499	31'383	239'024	7'726	246'749	188
31.12.2017	21'728	175'866	9'348	41'429	248'371	8'602	256'973	739

Les immobilisations corporelles englobent des immobilisations affectées pour un montant de 2'891 KCHF (exercice précédent 2'952 KCHF). Leur cession et leur utilisation sont limitées.

L'augmentation des immobilisations corporelles est principalement attribuable aux activités de construction.

2.5. DETTES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS

	2018	2017
Dettes résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	5'404	4'532
Dettes résultant de livraisons et de prestations envers la Confédération, les cantons et les communes	1'127	818
Total des dettes résultant de livraisons et de prestations	6'531	5'350

2.6. AUTRES DETTES À COURT TERME

	2018	2017
Autres dettes envers des tiers	3'506	4'881
Autres dettes envers la Confédération, les cantons et les communes	10'129	14'140
Autres dettes envers des parties liées	295	46
Prêts de tiers	112	19
Total des autres dettes à court terme	14'042	19'086

Les autres dettes envers la Confédération, les cantons et les communes résultent principalement de l'activité d'aide aux réfugiés. Il s'agit d'acomptes versés par le canton de Berne pour des prestations qui sont fournies l'année suivante.

2.7. PROVISIONS

	Cadeaux d'ancienneté	Autres provisions	Total
Valeur comptable au 01.01.2017	0	2'006	2'006
Constitution	1'325	154	1'479
Utilisation	0	-734	-734
Dissolution	0	0	0
Contre-passation	0	0	0
Valeur comptable au 31.12.2017	1'325	1'426	2'751
Valeur comptable au 01.01.2018	1'325	1'426	2'751
Constitution	0	443	443
Utilisation	-153	-99	-252
Dissolution	-140	-126	-266
Contre-passation	0	0	0
Valeur comptable au 31.12.2018	1'032	1'644	2'676
dont provisions à court terme	214	321	535
dont provisions à long terme	818	1'323	2'141

En 2017, une provision pour des cadeaux d'ancienneté futurs a été constituée pour la première fois.

2.8. COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIFS

	2018	2017
Frais de chauffage et d'exploitation, acomptes	1'064	1'096
Comptes de régularisation passifs pour vacances / heures supplémentaires	2'293	2'383
Autres comptes de régularisation passifs	3'294	6'739
Total comptes de régularisation passifs	6'651	10'218

2.9. DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME

	2018	2017
Hypothèques Fondation Schwarz	5'600	5'600
Hypothèques cantons et communes	3'000	3'000
Hypothèques autres	250	250
Total dettes financières à long terme	8'850	8'850

2.10. CONTRIBUTIONS DES POUVOIRS PUBLICS – IMMOBILIER

Année 2018	01.01.18	Entrées	Sorties	Dissolution	31.12.2018
Confédération	4'764	14	-	-407	4'371
Cantons	10'502	84	-	-808	9'778
Communes	341	44	-	-77	308
Total	15'607	142	-	-1'292	14'457

Année 2017	01.01.17	Entrées	Sorties	Dissolution	31.12.2017
Confédération	4'961	256	-	-453	4'764
Cantons	10'957	268	-	-723	10'502
Communes	417	-	-	-76	341
Total	16'335	524	-	-1'252	15'607

Étant donné que les contributions de la Confédération, des cantons et des communes à des investissements sont en recul, leur dissolution est supérieure aux entrées.

3. EXPLICATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EXPLOITATION (EN KCHF)

3.1. DONS

	2018	2017
Dons en général (y c. appel annuel)	14'449	14'331
Total dons non affectés	14'449	14'331
Dons Travail socio-pastoral (y c. membres)	8'340	11'279
Dons Œuvre sociale	3'992	4'747
Dons Aide aux réfugiés	194	271
Dons Brocantes	11	18
Dons Développement international	2'226	2'209
Collecte des marmites (affectée aux activités sociales locales)	1'008	1'080
Total dons affectés	15'771	19'604
Total dons	30'220	33'935

Lors de l'exercice précédent, les dons pour le travail socio-pastoral comprenaient un don important et unique pour la construction d'une nouvelle propriété à Tramelan.

3.2. HÉRITAGES/LEGS

	2018	2017
Héritages/legs affectés	8'587	7'094
Héritages/legs non affectés	3'823	7'908
Total héritages/legs	12'410	15'002

En raison de quelques héritages et legs importants, ces montants sont soumis à des fluctuations d'année en année.

3.3. CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PUBLIC

	2018	2017
Mandats de prestations publics Travail socio-pastoral	831	840
Mandats de prestations publics Œuvre sociale	34'387	32'045
Mandats de prestations publics Aide aux réfugiés	39'577	42'304
Contributions de la Confédération pour des projets de développement	603	869
Total contributions du secteur public	75'398	76'058

3.4. PRODUITS DE PRESTATIONS DE SERVICE

	2018	2017
Produits de prestations de service en général	0	782
Produits de prestations de service Travail socio-pastoral	2'661	2'985
Produits de prestations de service Œuvre sociale	55'127	60'493
Produits de prestations de service Aide aux réfugiés	4'528	4'706
Produits de prestations de service Brocantes	1'512	1'472
Total produits de prestations de service	63'828	70'438

La diminution des produits de prestations de service œuvre sociale est principalement due à l'institution "Le Devens", qui a été transférée à la fondation Addiction Neuchâtel le 1er janvier 2018.

3.5. VENTE DE MARCHANDISES

	2018	2017
Vente de marchandises en général	66	27
Vente de marchandises Travail socio-pastoral	613	664
Vente de marchandises Œuvre sociale	0	12
Vente de marchandises Brocantes	22'089	21'656
Total vente de marchandises	22'768	22'359

3.6. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2018	2017
Autres produits d'exploitation en général	666	673
Autres produits d'exploitation Travail socio-pastoral	1'303	1'004
Autres produits d'exploitation Œuvre sociale	2'736	1'660
Autres produits d'exploitation Aide aux réfugiés	2'558	1'679
Autres produits d'exploitation Brocantes	86	159
Autres produits d'exploitation Développement international	3	0
Autres produits d'exploitation Immobilier	5'564	4'493
Total autres produits d'exploitation	12'916	9'668

Les autres produits d'exploitation Travail socio-pastoral comprennent principalement des recettes provenant de la location de locaux du Travail socio-pastoral à des tiers.

Les autres produits d'exploitation Œuvre sociale comprennent principalement des recettes provenant de la location à des tiers de locaux d'institutions et des produits des ventes de cafétérias et de kiosques. Par ailleurs, la fusion avec la Fondation Amans-Madeux s'est traduite par un gain de fusion de 1'239 KCHF en 2018.

Les autres produits d'exploitation Aide aux réfugiés comprennent principalement les salaires provenant de l'emploi partiel de personnes dans le secteur de la migration. Ces paiements salariaux sont compensés par une réduction de l'aide sociale à l'asile.

Les autres produits d'exploitation Immobilier comprennent principalement des recettes provenant de la location d'immeubles à usage mixte à des tiers ainsi que des produits de cessions. En 2018, les plus-values de cession s'élevaient à 883 KCHF (exercice précédent: 155 KCHF).

Total produits d'exploitation	217'540	227'460
--------------------------------------	----------------	----------------

3.7. CHARGES D'EXPLOITATION

2018

Activités	%	Total charges d'exploitation en KCHF	Contributions et donations versées	Charges de personnel	Autres charges d'exploitation	Amortissements
Travail socio-pastoral	13.4%	28'592	913	17'116	7'913	2'650
Œuvre sociale	44.6%	95'565	852	69'584	18'681	6'448
Aide aux réfugiés	22.1%	47'281	26'826	15'499	4'146	810
Brocantes	9.7%	20'703	0	12'866	7'035	802
Développement international	2.4%	5'065	4'011	869	174	11
Autriche/Hongrie	0.4%	861	791	63	7	0
Biens immobiliers	1.3%	2'885	0	45	978	1'862
Total charges de projets	93.9%	200'952	33'393	116'042	38'934	12'583
Charges de collecte de fonds et de publicité générales	2.3%	4'939	0	1'098	3'834	7
Charges administratives	3.8%	8'190	0	6'630	1'244	316
Total charges administratives, de collecte de fonds et de publicité générales	6.1%	13'129	0	7'728	5'078	323
Total	100.0%	214'081	33'393	123'770	44'012	12'906

2017

Activités	%	Total charges d'exploitation en KCHF	Contributions et donations versées	Charges de personnel	Autres charges d'exploitation	Amortissements
Travail socio-pastoral	13.1%	28'441	897	17'081	7'616	2'847
Œuvre sociale	44.9%	97'860	631	71'247	20'064	5'918
Aide aux réfugiés	23.1%	50'331	25'433	18'414	5'998	486
Brocantes	9.2%	19'943	0	12'371	6'976	596
Développement international	2.7%	5'931	4'781	944	204	2
Autriche/Hongrie	0.3%	603	546	56	1	0
Biens immobiliers	0.7%	1'605	0	0	588	1'017
Total charges de projets	94.0%	204'714	32'288	120'113	41'447	10'866
Charges de collecte de fonds et de publicité générales	2.2%	4'838	0	1'207	3'625	7
Charges administratives	3.8%	8'216	0	6'334	1'642	239
Total charges administratives, de collecte de fonds et de publicité générales	6.0%	13'054	0	7'541	5'267	246
Total	100.0%	217'768	32'288	127'654	46'714	11'112

MÉTHODE APPLIQUÉE POUR LES CHARGES ADMINISTRATIVES, LES CHARGES DE COLLECTE DE FONDS ET DE PUBLICITÉ GÉNÉRALES (Y COMPRIS LES CHARGES DE PERSONNEL)

La présentation de la structure de coûts de l'Armée du Salut Suisse se fonde sur la méthode de calcul des charges administratives de la fondation ZEWO.

Les charges de projets englobent toutes les dépenses contribuant directement à la réalisation de l'objectif de la fondation.

Les charges de collecte de fonds et de publicité générales représentent les coûts de toutes les activités de la fondation pour la collecte de fonds.

Sont inscrites dans les charges administratives les dépenses qui contribuent seulement indirectement aux prestations de projets et de service de la fondation et ne sont pas directement perceptibles par le groupe cible. Elles garantissent cependant la fonction de base de la fondation (Direction de l'Armée du Salut Suisse, gestion centrale des Finances et du Personnel, Communication et Direction des départements opérationnels du Travail socio-pastoral et de l'Œuvre sociale).

3.8. RÉSULTAT FINANCIER

	2018	2017
Produits financiers		
Produits provenant d'intérêts et de dividendes	2'318	3'075
Gains de cours	144	6'363
Total produits financiers	2'462	9'438
Charges financières		
Charges d'intérêts tiers	-5	-7
Frais, taxes, redevances	-443	-452
Pertes de cours	-5'889	-695
Charges d'intérêts fonds affectés	-1'376	-766
Total charges financières	-7'713	-1'920
Résultat financier	-5'251	7'518

Au moyen d'une large diversification des placements, la politique de placements de l'Armée du Salut Suisse a pour but d'assurer la sécurité, le rendement ainsi que le besoin de liquidités nécessaires.

Le résultat financier négatif est principalement dû à des pertes de cours sur titres.

3.9. VARIATION DU CAPITAL DES FONDS

	2018	2017
Prélèvements sur les fonds affectés	34'102	31'029
Attributions aux fonds affectés	-22'141	-23'165
Total variation du capital des fonds	11'961	7'864

3.10. VARIATION DU CAPITAL LIÉ

	2018	2017
Prélèvements sur le capital lié	23'826	15'909
Attributions au capital lié	-33'733	-38'718
Total variation du capital lié	-9'907	-22'809

3.11. VARIATION DU CAPITAL LIBRE

	2018	2017
Prélèvements sur le capital libre	0	0
Attributions au capital libre	-262	-2'265
Total variation du capital libre	-262	-2'265

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Sont réputées parties liées les organisations indépendantes sur le plan juridique, ainsi que les personnes physiques suivantes: l'Armée du Salut Autriche, l'Armée du Salut Hongrie, le Quartier Général international de l'Armée du Salut à Londres, la Fondation de prévoyance de l'Armée du Salut Suisse ainsi que les membres du Conseil de fondation et de la Direction. Les transactions avec des parties liées sont soumises aux mêmes conditions que les transactions avec des tiers.

Les transactions significatives suivantes (en KCHF) avec des parties liées ont été effectuées (pour les transactions avec la Fondation de prévoyance de l'Armée du Salut Suisse, cf. chiffre 4.7):

	2018	2017
Contribution au Quartier Général international	204	176
Contribution au World Mission Fund	1'075	1'050
Contribution à l'Armée du Salut Autriche/Hongrie	861	603

La contribution au Quartier Général international de l'Armée du Salut sert à financer la Direction internationale de l'Armée du Salut à Londres. La contribution de l'Armée du Salut Suisse au World Mission Fund constitue une contribution de solidarité pour le co-financement de l'Armée du Salut dans ses Territoires à faibles revenus, principalement dans les pays du Sud.

En Suisse, l'Armée du Salut dépend d'une direction unique. À l'exception de l'indemnité du président du Conseil de fondation de 59 KCHF (exercice précédent 59 KCHF), les autres membres n'ont pas reçu d'indemnités monétaires pour leur mandat. Le total des coûts salariaux versés aux sept membres de la Direction s'éleva à 636 KCHF (exercice précédent 622 KCHF). Ces montants comprennent les salaires bruts tels que mentionnés sur le certificat de salaire sans les allocations familiales.

Les avoirs et obligations résultant de transactions avec des parties liées à la date de clôture du bilan figurent dans l'annexe au bilan (cf. chiffre 2).

4.2. PRESTATIONS GRATUITES

Les dons en nature de la Confédération, sous forme de lait en poudre pour l'aide d'urgence sont comptabilisés à la valeur marchande (0 KCHF contre 322 KCHF pour l'exercice précédent) dans les présents comptes annuels consolidés. En outre, les postes, les établissements sociaux, l'aide aux réfugiés et le service des prisons ont reçu des dons en nature d'un montant de 734 KCHF (exercice précédent 1'149 KCHF). Les marchandises reçues par les brocantes de l'Armée du Salut ne sont pas portées au bilan, mais figurent dans les comptes annuels consolidés dans la rubrique «Vente de marchandises Brocante» au moment de leur vente.

Le travail bénévole des membres et amis de l'Armée du Salut est essentiel à l'accomplissement de la mission de l'Armée du Salut. Lors de l'exercice sous revue, 36'543 jours ont été accomplis bénévolement dans le travail socio-pastoral (exercice précédent 38'507 jours), 1'028 jours dans l'œuvre sociale (exercice précédent 1'060 jours), 3'900 jours dans l'aide aux réfugiés (exercice précédent 7'063 jours), 597 jours dans le développement international (exercice précédent 545 jours) et 6'614 jours dans les brocantes (exercice précédent 6'737 jours).

4.3. RAPPORT DE PERFORMANCE

Le rapport annuel détaillé de l'Armée du Salut Suisse fait office de rapport de performance.

4.4. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Il n'existe aucun engagement conditionnel.

4.5. ACTIFS MIS EN GAGE AINSI QUE LE TYPE DE GAGE

Les comptes annuels consolidés incluent des immeubles grevés par des restrictions à la propriété foncière à hauteur de 20'074 KCHF (exercice précédent 26'852 KCHF). L'Armée du Salut a constitué des hypothèques et des cédules hypothécaires pour un montant de 10'268 KCHF (exercice précédent 10'961 KCHF) sur ces immeubles à titre de sûreté envers des tiers et les pouvoirs publics.

4.6. CONTRATS PLURIANNUELS

Lors de l'exercice sous revue, l'Armée du Salut Suisse possédait des engagements non inscrits au bilan d'un montant de 22'185 KCHF (exercice précédent 25'701 KCHF) relatifs à des contrats dont le délai de résiliation est supérieur à un an. Il s'agit pour l'essentiel de contrats de bail à long terme, ainsi que de contrats de services pour immeubles. Les échéances de ces engagements sont les suivantes:

	2018	2017
1 an	12'039	7'860
2-5 ans	9'520	16'926
> 5 ans	626	915
Total	22'185	25'701

4.7. INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

Réserve de cotisations d'employeur (RCE)	Valeur nominale	Renoncia-tion à l'utilisation	Bilan	Constitu-tion pour	Utilisation	Bilan	Résultats de la RCE dans les charges de personnel	
	31.12.2018	2018	31.12.2018	2018	2018	31.12.2017	2018	2017
Fondation de prévoyance Armée du Salut Suisse	20'951	0	20'951	0	0	20'951	0	0

La réserve de cotisation d'employeur d'un montant de 20'951 KCHF sera consacrée à des versements ordinaires de cotisations à la Fondation de prévoyance.

Avantage / engagement économique et charges de prévoyance	Excédent de couv. / décou-vert	Participation écono-mique de l'entité		Variation par rapport à l'exercice précédent	Cotisations ajustées à la période	Charges de pré-voiance dans les charges de personnel	
	31.12.2018	31.12.2018	31.12.2017			2018	2017
Plans de prévoyance avec excédent de cou-verture	0	0	0	0	9'859	9'859	9'463

Il n'existe pas d'avantage économique ni d'engagement économique liés à l'institution de prévoyance à porter au bilan, selon la définition de la norme Swiss GAAP RPC 16.

4.8. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

La Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP) du canton de Berne a attribué de nouveaux contrats dans le domaine des réfugiés dans le cadre de NA-BE. L'Armée du Salut n'agira comme partenaire dans aucune région. Pour l'Armée du Salut, la décision NA-BE signifie une restructuration majeure de l'organisation d'ici l'été 2020, dans laquelle une réduction des effectifs sera inévitable. Les états financiers consolidés pour 2018 ne seront pas affectés par cette décision.

Les comptes annuels 2018 consolidés ont été approuvés par l'organe compétent le 13 juin 2019.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION AU CONSEIL DE FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT SUISSE, BERNE



Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de Fondation Armée du Salut Suisse Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Fondation Armée du Salut Suisse, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe (pages 8-18) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Hanspeter Gerber
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Matthias Zimny
Expert-réviseur

Berne, le 13 juin 2019

Notre foi

Tout ce que fait l'Armée du Salut est ancré dans la foi en Jésus-Christ.

La confiance que l'Armée du Salut a en un Dieu aimant, bienveillant et qui sauve se manifeste par son amour pour l'humanité et par ses actions concrètes face à la détresse humaine.

Déclaration de mission

L'Armée du Salut est un mouvement international et fait partie de l'Eglise chrétienne universelle.

Son message se fonde sur la Bible. Son ministère est motivé par l'amour de Dieu.

Sa mission consiste à annoncer l'Evangile de Jésus-Christ et à soulager, en Son nom, sans distinction aucune, les détresses humaines.



IMPRESSUM

Armée du Salut

Chef de territoire

Quartier Général Suisse,
Autriche & Hongrie

William Booth, fondateur
Général André Cox, Chef mondial (jusqu'au 2.8.2018)
Général Brian Peddle, Chef mondial (dès le 3.8.2018)

Commissaire Massimo Paone

Laupenstrasse 5, 3001 Berne
CCP 30-444222-5 | armeedusalut.ch

Responsable
Rédaction

Coordination
Graphisme
Impression

Philipp Steiner
Florina German (responsable), Livia Hofer,
Sébastien Goetschmann
Daniel Oester
martin grafik, Thomas Martin
Rub Media AG, Wabern/Berne, rubmedia.ch

 facebook.com/heilsarmee.armeedusalut

 youtube.com/swissRedShield

 @swissRedShield

 heilsarmee.armeedusalut



armeedusalut.ch/rapportannuel